



MAIRIE DE TOULON

Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Publiée le 27 Juin 2025

Transmise au contrôle de légalité le : 26 Juin 2025

ID Télétransmission : 083-218301372-20250625-Imc1391965-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 26/06/2025

DELIBERATION

SEANCE PUBLIQUE DU 25 JUIN 2025

N° 2025/160/S

Objet : Actualisation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure au titre de l'année 2026

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués le 18 Juin 2025, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

| | | | |
|--------------------------------------|----|------------------|----|
| Conseillers Municipaux en exercice : | 59 | Présents : | 48 |
| | | Absent(s) : | 1 |
| | | Excusé(s) : | 0 |
| Quorum nécessaire : | 30 | Procuration(s) : | 10 |

Madame Josée MASSI - Maire - PRESENT

ADJOINTS PRESENTS :

Monsieur Robert CAVANNA, Madame Geneviève LEVY, Monsieur Yann TAINGUY, Madame Magali TURBATTE, Monsieur Laurent JEROME, Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Dominique ANDREOTTI, Monsieur Mohamed MAHALI, Madame Pascale JANVIER, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Monsieur Laurent BONNET, Madame Hélène AUDIBERT, Monsieur Christophe MORENO, Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Madame Caroline DEPALLENS, Monsieur Guy LE BERRE,

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

Monsieur Guy RAYNAUD, Madame Katia BIZAT, Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON, Madame Anaïs DIR, Monsieur Emilien LEONI, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Alain DHO, Monsieur Albert TANGUY, Monsieur Pierre BONNEFOY, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Madame Amandine LAYEC, Monsieur Pierre PARDIGON, Monsieur Romain PELISSOU, Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marcelle SABARLY, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Monsieur Philippe LEROY, Madame Magali BRUNEL, Monsieur André DE UBEDA, Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Madame Cécile MUSCHOTTI, Madame Brigitte GENETELLI, Monsieur Denis GUTIERREZ

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Virginie PIN donne pouvoir à Madame Hélène AUDIBERT, Madame Valérie MONDONE donne pouvoir à Monsieur Laurent JEROME, Madame Josy CHAMBON donne pouvoir à Madame Dominique ANDREOTTI, Madame Marcelle GHERARDI donne pouvoir à Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Jade VALLIORGUES donne pouvoir à Monsieur Guy RAYNAUD, Monsieur Léopold TROUILLAS donne pouvoir à Monsieur Romain PELISSOU, Madame Karima DRIDI donne pouvoir à Madame Manon FORTIAS, Madame Marisa DIAZ donne pouvoir à Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Yannick CHENEVARD donne pouvoir à Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Béatrice MANZANARES donne pouvoir à Monsieur Thierry CAMPUS

ABSENTS :

Monsieur Nicolas KOUTSEFF


Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à la majorité absolue par le Conseil Municipal.

POUR de la MAJORITE MUNICIPALE
CONTRE de Mme SABARLY et M. NAVARRANNE
POUR de Mme ROUSSEL
ABSTENTION de M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA
POUR de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

SIGNE : Josée MASSI, Maire

SIGNE : Clémence MOUNIER, secrétaire
de séance

CERTIFIE CONFORME
Maire de Toulon



PROJET DE DELIBERATION

A présenter en séance du Conseil Municipal du 25 juin 2025
 Rapporteur : Monsieur Laurent JEROME, 5ème Adjoint - EMBLEMES
 COMMISSION RESSOURCES 16/06/2025
 Dossier suivi par : Direction Police Municipale
 Rédacteur du projet : COTTEL Caroline

Objet : Actualisation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure au titre de l'année 2026

Par délibération n°2024/173/S du 28 juin 2024, la Ville de Toulon a actualisé la Taxe locale sur la publicité Extérieure (TLPE) avec une application au 1^{er} janvier 2025.

Cette taxe est due par toute entreprise exploitant un support publicitaire (enseigne, pré-enseigne ou publicité) et ce quelle que soit la nature de son activité.

La TLPE vise notamment à réduire l'impact de la publicité dans l'espace public dans un objectif d'amélioration du cadre de vie.

Au titre de l'année 2026, il est proposé d'actualiser les tarifs communaux de la TLPE, toutes catégories confondues dans la continuité de l'exercice précédent et dans la limite du plafond légal d'augmentation annuel autorisé, à savoir 5 € par m², et ce sans dépasser les tarifs réglementaires maximum en vigueur.

Il est par conséquent proposé de fixer les tarifs TLPE applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 comme suit :

| Tarif / m ² | Enseignes | | | Dispositifs publicitaires et pré enseignes | | | |
|--|-------------------------------------|---|-------------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | Superficie ≤ à 12 m ² | Superficie > à 12 m ² et ≤ à 50 m ² | Superficie > à 50 m ² | Affichage non numérique | | Affichage numérique | |
| | | | | Superficie ≤ à 50 m ² | Superficie > à 50 m ² | Superficie ≤ à 50 m ² | Superficie > à 50 m ² |
| Tarifs Réglementaires Applicables en 2026 pour les communes appartenant à un EPCI de plus de 200 000 habitants | 37,70 € | 75,40 € | 148,90 € | 37,70 € | 75,40 € | 112,90 € | 220,80 € |
| Tarifs appliqués en 2025 Ville de Toulon | 13,80 € | 22,55 € | 40,10 € | 36,40 € | 74,00 € | 99,20 € | 216,80 € |
| Tarifs applicables en 2026 Ville de Toulon | 18,80 € | 27,55 € | 45,10 € | 37,70 € | 75,40 € | 104,20 € | 220,80 € |

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 25 juin 2025,

Où l'exposé de Monsieur Laurent JEROME, 5ème Adjoint au Maire, adjoint délégué :
 EMBLEMES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

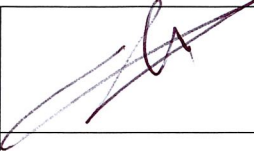

Vu l'avis de la Commission Ressources du 16 juin 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de fixer les tarifs applicables au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure conformément au tableau figurant dans l'exposé de la présente délibération,

- d'autoriser Madame le Maire de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Ce projet de délibération entendu, la délibération est mise aux voix.

| | |
|---|---|
| Visa Adjoint délégué |  |
| Visa Vice-président commission ad hoc | |
| Visa Vice-président commission ressources |  |
| Visa Vice-président commission ressources N°2 | |

NOTE DE SYNTHÈSE

05.5.01

DFTaxe01

TITRE : Actualisation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure au titre de l'année 2026

Rapporteur : Monsieur Laurent JEROME, 5ème Adjoint - EMBLEMES

COMMISSION(S) :

COMMISSION RESSOURCES

16/06/2025

SYNTHÈSE :

Ce projet de délibération a pour objet d'adopter les tarifs communaux de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) applicables pour l'année 2026 établis en tenant compte d'une légère augmentation ne dépassant ni 5 € par m² ni les tarifs règlementaires maximums en vigueur.

Les tarifs TLPE au titre de l'année 2026 tel que fixés ne feront pas l'objet d'exonération ou de réfaction.

05/06/25